



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-onzième session

191 EX/4.INF.2
PARIS, le 26 mars 2013
Anglais et français seulement

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

PRÉPARATION DU RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ALPHABÉTISATION (2003-2012)

Résumé

La Directrice générale informe le Conseil exécutif sur le processus de préparation du rapport relatif à la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA, 2003-2012) qui sera soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2013. Conformément à la décision 186 EX/5 (I), la Directrice générale présentera au Conseil exécutif un rapport final complet sur la mise en œuvre de la Décennie assorti de recommandations précises pour la période qui suivra la Décennie à sa 192^e session (automne 2013).

Introduction

1. L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA, 2003-2012) à sa 56^e session, en 2002. La résolution (56/116) déclare que « l'alphabétisation est d'une importance cruciale pour l'acquisition, par chaque enfant, jeune et adulte, des compétences de base », et elle réaffirme le caractère central de l'alphabétisation pour l'Éducation pour tous (EPT) et le développement, ainsi que pour l'édification de sociétés pacifiques, justes et démocratiques.

2. La DNUA a été mise en œuvre par les pays et leurs partenaires de développement, guidés par leurs propres plans ainsi que par les cadres mondiaux, notamment le « Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2002) » et la « Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation – Cadre d'action stratégique international (2009) ». Des thèmes spécifiques ont été mis en relief tout au long de la Décennie : alphabétisation et parité (2003-2004), alphabétisation et développement durable (2005-2006), alphabétisation et santé (2007-2008), alphabétisation et autonomisation (2009-2010) et alphabétisation et paix (2011-2012). La DNUA a pris fin le 31 décembre 2012.

Évaluation finale de la DNUA

3. Dans la résolution qu'elle a adoptée à sa 65^e session (A/RES/65/183) en 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a prié le Secrétaire général des Nations Unies, en collaboration avec l'UNESCO, de « réaliser une évaluation finale des moyens mis en œuvre par les États membres et les autres parties prenantes dans le cadre de la Décennie, et de lui présenter en 2013 un rapport final sur la mise en œuvre du Plan d'action international, assorti de recommandations précises pour la période qui suivra la Décennie ».

4. L'UNESCO a lancé le processus d'évaluation finale en organisant les 9 et 10 mai 2011 une réunion d'un groupe d'experts, qui a été suivie d'une série de consultations avec les pays et les partenaires de développement. En plus des informations déjà disponibles, les consultations avec les pays et les partenaires de développement ont fourni des indications utiles. Parmi les principales consultations, on peut citer les quelque 130 rapports nationaux reçus par le Secrétariat en réponse à un questionnaire conjoint sur le suivi de la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) et de la DNUA, adressé aux États membres à l'automne 2011 ; des consultations avec des organisations multilatérales et le Partenariat mondial pour l'éducation ; et des réunions avec les six groupes régionaux de l'UNESCO.

5. L'UNESCO envisage de produire les éléments suivants comme résultats de l'évaluation : contribution au rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'évaluation finale de la DNUA à la 68^e session de l'Assemblée générale, contenant les indications fournies par les États membres, les organismes des Nations Unies, les ONG et les experts ; un rapport final complet qui sera présenté au Conseil exécutif de l'UNESCO à sa 192^e session et une page Web spécialement consacrée à l'évaluation finale de la DNUA.

L'UNESCO et la DNUA

6. L'UNESCO a assumé le double rôle de coordonnateur global de la DNUA et d'agence d'exécution du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

7. En tant que coordonnateur global, l'UNESCO a contribué à l'établissement du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2002) et a rendu compte des progrès accomplis dans des rapports périodiques soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies et à ses propres organes directeurs, ainsi que dans d'autres documents tels que les rapports périodiques de suivi de l'Institut de statistique de l'UNESCO et les Rapports mondiaux de suivi sur l'EPT, y compris l'édition 2006 spécialement consacrée à l'alphabétisation. Pour marquer

la mi-décennie, elle a également encouragé un renouvellement de l'engagement en faveur de l'alphabétisation en organisant six « conférences régionales de l'UNESCO en faveur de l'alphabétisation dans le monde » organisées en 2007 et 2008¹, qui ont fait fond sur la Conférence de la Maison Blanche sur l'alphabétisation dans le monde convoquée en septembre 2006 par Mme Laura Bush, Ambassadrice honoraire pour la DNUA. La CONFINTEA VI en 2009 a marqué une autre étape importante dans le domaine de l'alphabétisation des adultes. En septembre 2012, la Table ronde internationale de haut niveau sur l'alphabétisation a donné une impulsion supplémentaire à ce mouvement. Pour renforcer la coordination et le plaidoyer, elle a mis à profit d'autres plates-formes et d'autres occasions telles que les mécanismes de coordination de l'EPT, l'Initiative E-9, la Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous (CCONG/EPT), et la célébration annuelle de la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre), les prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO, et la Semaine mondiale d'action en faveur de l'EPT.

8. En tant qu'agence d'exécution, l'UNESCO a soutenu les efforts nationaux, à travers principalement l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE, 2006-2015), conçue comme un cadre stratégique global pour la mise en œuvre de la DNUA ; cette initiative cible les 36 pays dont le taux d'alphabétisation est inférieur à 50 % ou dont la population compte plus de 10 millions d'analphabètes. Le Programme de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en faveur de l'EPT (programme CapEPT) a aidé plus de 20 pays à accroître leurs capacités pour une mise en œuvre plus efficace des programmes d'alphabétisation. L'UNESCO a également renforcé une base d'informations et de connaissances, notamment par l'intermédiaire du Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP), ainsi que d'autres actions relatives à l'évaluation des résultats d'apprentissage des enfants et des jeunes² ; elle a aussi développé de nouveaux outils pour mieux comprendre les besoins d'alphabétisation. L'UNESCO a continué d'enrichir la base de connaissances par la recherche et différentes productions, ainsi que par la documentation des pratiques d'alphabétisation efficace.

Aperçu des progrès accomplis

9. Depuis 2000, des progrès significatifs ont été accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de l'EPT, dans lesquels l'alphabétisation occupe une place transversale tout en faisant l'objet d'une attention particulière. À l'échelle mondiale, le taux d'alphabétisation des adultes a continué de progresser, passant de 76 % en 1990 à 84 % en 2010³. Toutefois, ces progrès n'ont pas été assez rapides, et ils ont été inégaux selon les pays et les populations. En 2010, 775 millions d'adultes ne possédaient pas les compétences élémentaires en matière d'alphabétisme, et le nombre d'analphabètes a même augmenté dans plusieurs pays. Les deux tiers de ces analphabètes sont des femmes, et 86 % d'entre eux vivent en Afrique subsaharienne ou en Asie du Sud, de l'Est et de l'Ouest. De plus, 61 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire et près de 71 millions d'enfants en âge d'être inscrits dans le premier cycle du secondaire, dont bon nombre sont insuffisamment alphabétisés, n'étaient pas scolarisés en 2011. Ils viendront très probablement grossir demain les rangs de la population d'analphabètes.

10. Globalement, la DNUA a offert un cadre permettant d'imprimer un nouvel élan au soutien à long terme en faveur de l'alphabétisation et créant de plus amples synergies entre les activités des différentes parties prenantes. Elle a également « suscité un optimisme prudent si l'on mesure les progrès accomplis à la lumière des taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes, et

¹ Six conférences régionales de l'UNESCO en faveur de l'alphabétisation dans le monde ont été organisées en Azerbaïdjan, en Chine, au Qatar, en Inde, au Mali et au Mexique en 2007 et 2008.

² Notamment Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ) et sa collaboration avec le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) ; Observatoire des résultats d'apprentissage ; Laboratoire latino-américain pour l'évaluation de la qualité de l'éducation (LLECE) ; Cadre de bilan-diagnostic de la qualité de l'enseignement général (GEQAF) ; Indice de développement holistique de la petite enfance (HECDI) ; et évaluation de l'écriture dans les petites classes.

³ Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), données relatives à 2010 publiées en 2012.

commenc[é] à inscrire l'alphabétisation en bonne place parmi les préoccupations internationales »⁴. Dans un certain nombre de pays, « les politiques nationales ont favorisé l'émergence de structures plus dynamiques et un accroissement des fonds alloués à l'alphabétisation »⁵.

11. Toutefois, malgré les différents niveaux et modalités d'engagement des pays et des partenaires en faveur de la Décennie, l'alphabétisation reste un défi préoccupant en raison des multiples variables dont dépendent les progrès. L'alphabétisation des jeunes et des adultes n'a pas bénéficié d'une attention suffisante. Même si l'aide à l'éducation de base a doublé pour atteindre 5,8 milliards de dollars entre 2002-2003 et 2010, 1,9 milliards de dollars seulement ont été consacrés à l'éducation de base dans les pays à faible revenu⁶, l'alphabétisation des jeunes et des adultes ne recevant qu'une aide limitée, comme le veulent les priorités des partenaires de développement.

L'alphabétisation : problèmes non résolus et problèmes émergents

12. Alors que les pays et les partenaires de développement poursuivent leurs efforts pour promouvoir l'alphabétisation et la création d'environnements alphabètes, un certain nombre de rapports⁷ et de consultations ont fourni ces dernières années des informations et des indications utiles en ce qui concerne à la fois les objectifs non encore atteints et les questions émergentes, comme exposé ci-après.

13. Renforcement de l'engagement politique et accroissement et meilleure utilisation des ressources par l'amélioration de la coordination, des partenariats et du plaidoyer : il est urgent de renforcer l'engagement à long terme des pays et des partenaires de développement pour des efforts soutenus en faveur de l'alphabétisation, répondant aux besoins d'alphabétisation de tous – enfants, jeunes et adultes. Volonté politique, plus forte mobilisation des ressources financières et utilisation plus efficace des ressources existantes apparaissent grandement nécessaires.

14. Renforcement des systèmes, des politiques et des capacités au niveau national, et développement à plus grande échelle des programmes d'alphabétisation efficaces et de bonne qualité : il est indispensable de renforcer les capacités et les systèmes d'éducation nationale, tant des institutions que des professionnels, afin de poursuivre l'élaboration de politiques d'alphabétisation durable, fondées sur une vision globale de l'alphabétisation qui réponde aux besoins du XXI^e siècle. De tels efforts pourraient consister notamment à jeter les ponts entre les apprentissages formels, non formels et informels, à inclure de nouvelles compétences nécessaires au développement économique, social et personnel dans le monde actuel, et à créer des liens entre l'apprentissage et le monde du travail. Ces efforts devraient s'accompagner d'une mise en œuvre des politiques se traduisant par des services d'alphabétisation de qualité et d'un développement à plus grande échelle des programmes efficaces permettant de répondre de

⁴ Mise en œuvre du Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation – Note du Secrétaire général (2008, A/63/172).

⁵ Ibid.

⁶ Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012.

⁷ Notamment : Rapport mondial de suivi sur l'EPT L'alphabétisation, un enjeu vital (2006) ; Examen à mi-parcours de la DNUA soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 63^e session (2008) ; Le défi mondial de l'alphabétisation – Bilan de l'alphabétisation des jeunes et des adultes à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation 2003-2012 (2008) ; Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes préparé pour CONFINTEA VI et basé sur 154 rapports nationaux présentés par des États membres de l'UNESCO sur la situation de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, cinq rapports de synthèse régionaux et des documents secondaires (2009) ; Rapport mondial d'évaluation à mi-parcours de LIFE (Initiative de l'UNESCO pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir) 2006-2011 : envisager l'avenir avec LIFE (2012) ; et Équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 : éducation et compétences pour un développement inclusif et durable après 2015 – document de réflexion thématique, UNESCO (2012).

manière équitable et suffisante aux besoins d'apprentissage des exclus et des marginalisés, en prêtant une attention particulière aux filles et aux femmes. La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de l'alphabétisation doit encore s'améliorer, sur la base d'une approche systématique et novatrice des programmes d'enseignement, des matériels pédagogiques, du perfectionnement professionnel des enseignants et des facilitateurs, et de l'évaluation. Des méthodes d'alphabétisation nouvelles et innovantes, s'appuyant notamment sur des technologies modernes de l'information et de la communication, comme l'apprentissage en ligne et l'apprentissage mobile, devraient être largement utilisées pour revitaliser les programmes d'alphabétisation dans les États membres. Il faut aussi développer des environnements alphabètes qui encouragent les apprenants à acquérir, entretenir, améliorer et appliquer les compétences en matière d'alphabétisme tout au long de la vie.

15. Améliorer la base de connaissances et d'informations ainsi que la base technique : L'apprentissage tout au long de la vie dans les sociétés mondialisées et axées sur le savoir du XXI^e siècle exige de clarifier plus avant les concepts relatifs à l'alphabétisation, en tenant compte de certains fondements théoriques essentiels : l'alphabétisation en tant que continuum d'apprentissage ; l'alphabétisation comme socle de l'apprentissage tout au long de la vie et de ce qu'on pourrait appeler « un niveau minimum d'alphabétisme fonctionnel », englobant, au-delà des compétences traditionnelles en matière de lecture, d'écriture et de calcul, des compétences nouvelles – connaissance élémentaire des outils numériques et compétences nécessaires à la vie courante, par exemple – et l'alphabétisation pour la citoyenneté mondiale. En outre, de nouvelles améliorations doivent être apportées à cette base technique et cognitive. Il faut aussi renforcer les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation par des données et des informations plus précises concernant l'alphabétisation, y compris des informations sur les apprenants et l'évaluation de leur niveau d'alphabétisme, qui puissent servir de base à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

La voie à suivre

16. L'évaluation finale de la DNUA offre à la communauté internationale une occasion unique et historique de galvaniser toutes les parties prenantes en vue d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'EPT d'ici à 2015, et d'envisager l'agenda de l'alphabétisation et l'action en faveur de celle-ci après 2015.

17. Les consultations qui ont déjà eu lieu, ainsi qu'un certain nombre de manifestations et d'événements récents, dont la CCONG/EPT, la neuvième Réunion ministérielle d'examen de l'E-9 et la Réunion mondiale sur l'EPT, ont manifesté un besoin fort d'intensifier et de pérenniser le mouvement en faveur de l'alphabétisation conçue comme un impératif du développement au-delà de la DNUA⁸. Ces orientations, à quoi il faut ajouter les valeurs fondamentales du système des Nations Unies, les tendances émergentes du développement et les éléments qui ressortent d'autres débats mondiaux, notamment le troisième Congrès international sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (mai 2012) et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable « Rio + 20 » (juin 2012), devraient éclairer la réflexion collective sur ce que devraient être demain notre vision et notre action en matière d'alphabétisation.

⁸ La sixième réunion de la Consultation collective des ONG sur l'éducation pour tous (24-26 octobre 2012) de l'UNESCO a souligné la nécessité « de nouveaux investissements importants ainsi que d'une conception plus large qui envisage l'alphabétisation comme un continuum » ; la neuvième Réunion ministérielle d'examen de l'E-9 (8-10 novembre 2012) a reconnu « qu'il importe d'amplifier les actions visant à éliminer l'analphabétisme dans les pays de l'E-9, ce qui aura un impact considérable sur l'analphabétisme dans le monde » ; et la Réunion mondiale sur l'EPT (21-23 novembre 2012) a invité les partenaires de l'éducation à « redoubler d'efforts et accroître le partage des bonnes pratiques pour assurer ces progrès, surtout pour les femmes » et s'est engagée « en faveur des efforts nationaux visant à traduire le Communiqué de Paris – Intensifier les efforts en faveur de l'alphabétisation ».

18. Il conviendrait de mettre sur pied une initiative mondiale novatrice qui s'attache à relever les grands défis de l'alphabétisation, et ait un impact concret sur la vie des populations analphabètes. L'UNESCO étudie des exemples d'actions menées à la suite des précédentes décennies des Nations Unies et réfléchit à la meilleure façon d'élaborer cette nouvelle initiative en faveur de l'alphabétisation. Les États membres de l'UNESCO souhaiteront peut-être présenter, pour examen, à l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa 68^e session, leurs points de vue et leurs recommandations sur la voie à suivre.